



L'AEQES présente l'analyse transversale « Psychologie-Logopédie-Éducation »

L'[Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur \(AEQES\)](#) vous invite à la présentation de l'analyse transversale de l'évaluation continue « Psychologie-Logopédie-Éducation » qui aura lieu le **15 décembre 2022, 10h à 12h** à la **salle 6A101 (Espace 27 septembre)**, Boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles. La présentation pourra également être suivie en visioconférence.

Réalisée collégalement par 21 experts belges et internationaux (étudiants, académiques, professionnels, spécialistes en pédagogie et/ou en gestion de la qualité), cette analyse transversale se centre sur les cursus suivants qui avaient, par ailleurs, fait l'objet d'une première évaluation en 2015-2016 :

- Le bachelier en Sciences psychologiques et de l'éducation (orientation générale)
- Le bachelier en Sciences psychologiques et de l'éducation (logopédie)
- Le bachelier en Logopédie
- Le bachelier en Assistant psychologique
- Le bachelier en Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif
- Le bachelier en Éducateur spécialisé en activités socio-sportives
- Le bachelier en Conseiller conjugal et familial
- Le master en Sciences psychologiques
- Le master en Sciences de l'éducation
- Le master en Logopédie

Par le biais de 70 recommandations et 47 bonnes pratiques, la présente analyse propose des pistes d'amélioration aux différents acteurs de l'enseignement supérieur, des établissements au gouvernement, en passant par les étudiants et les acteurs de leur formation. Elle a également pour objet de dresser un bilan de l'amélioration de la qualité des programmes suite à la précédente évaluation de 2015-2016 tout en mettant en exergue les enjeux à venir des cursus concernés.

Le 15 décembre, [le comité des experts](#) présentera les conclusions de cette étude, par la voix de Mme Lucie BARRIDEZ, M. Dylan COUCK, M. Pascal DETROZ, M. Éric FLAVIER, M. Philippe LEPOIVRE, M. Arnold MAGDELAINE, M. Pascal MARQUET, Mme Mallory SCHAUB

Un résumé reprenant les points saillants de l'analyse se retrouve joint au communiqué, ici en pièce jointe. Vous pouvez consulter la version intégrale de l'analyse transversale via le lien suivant : <https://www.dropbox.com/s/r1mtys839u75aid/20221124%20AT%20continue%20Psychologie-Logop%C3%A9die-Education.pdf?dl=0>

*L'AEQES est une agence de service public, indépendante, qui pratique une évaluation formative basée sur un dialogue entre toutes les parties prenantes au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles. S'inscrivant pleinement dans le contexte européen, l'Agence rend compte de la qualité de l'enseignement supérieur et œuvre à son amélioration constante.*

**Date de la présentation** : le jeudi 15 décembre 2022, de 10h à 12h

**Lieu** : Boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles / salle 6A101 (Espace 27 septembre)

**Visioconférence** : <https://fwb.webex.com/fwj.php?MTID=m3e838c2df1deb8c0be040eb262b40e2c>

**Contact**: Romain Parmentier (Cellule exécutive AEQES), [romain.parmenier@aeqes.be](mailto:romain.parmenier@aeqes.be), 02 451 63 13

**Pour des raisons d'organisation, pouvez-vous confirmer, par retour de mail, votre participation avant le mercredi 14 décembre ? Merci**

Cette analyse transversale (AT) résulte de l'évaluation continue des programmes de Psychologie, Logopédie et Éducation. Elle vise à faire le point sur les avancées et les freins principaux observés sur la base des dossiers d'avancement remis par les établissements et des informations recueillies lors des visites.

Dans un chapitre contextuel, le comité d'experts revient d'abord sur le suivi de l'AT de 2016 et les recommandations qui l'accompagnent. Le comité relève les efforts réalisés et la prise en compte des recommandations, bien qu'à un degré de concrétisation divers d'un établissement à l'autre. Ces six dernières années, plusieurs éléments de contexte ont impacté le cadre de travail des établissements et des sections évalués.

La crise sanitaire, tout d'abord, a eu d'importantes répercussions. Celle-ci a bouleversé l'organisation des formations et les conditions d'études, mais elle a également constitué une opportunité, notamment dans le recours aux outils numériques au service des formations. De même, l'augmentation parfois rapide et importante des effectifs en cours depuis l'évaluation initiale se poursuit, principalement dans les cursus dispensés en universités révélant des défis importants en termes notamment d'encadrement des étudiants. L'analyse se poursuit en traitant d'une série d'évolutions récentes (l'ajout d'un stage professionnalisant au terme du master en psychologie clinique, l'implémentation du nouveau dossier pédagogique pour le bachelier éducateur spécialisé en EPS), de chantiers à venir (la formation initiale des enseignants et ses impacts sur les sciences de l'éducation, le projet de masterisation des études de logopédie), et d'obstacles persistants et interpellants (le déficit de protection du diplôme de bachelier en conseiller conjugal et familial).

Le contexte dans lequel s'exerce l'évaluation AEQES précise que les établissements sont les premiers responsables de la gestion de la qualité de leurs activités. Sur ce plan, le comité salue dans un second chapitre la mise en place

progressive de systèmes qualité dans les établissements. Néanmoins, certaines questions demeurent actuelles, parmi lesquelles la problématique des moyens humains dédiés à la démarche qualité et de l'indépendance fonctionnelle des personnes, avec le constat que la taille de l'établissement influence les conditions d'exercice des missions. Le volume de ces moyens humains peut s'avérer déterminant dans l'existence et le bon usage des outils de pilotage, mais aussi dans la priorisation des actions. Pour ce qui concerne les outils de pilotage, un point sensible reste l'évaluation des enseignements par les étudiants, dont la généralisation observée couvre des pratiques très diverses et dont les finalités ne sont pas toujours clairement explicitées aux équipes pédagogiques comme aux étudiants.

Au-delà des moyens humains et des outils mobilisés au sein des systèmes qualité, le comité souligne l'importance d'impliquer les différentes parties prenantes dans la démarche qualité. Si les personnels enseignants et administratifs sont parfois très engagés, les étudiants le sont moins, et très diversement d'un établissement à l'autre. De même, les membres externes et autres partenaires socio-économiques restent, la plupart du temps, absents des instances de régulation et de décision en place. Ensuite, faute de stratégie explicite, la communication des établissements au service de la sensibilisation à la qualité ne permet pas encore d'ancrer totalement celle-ci dans les habitudes professionnelles des équipes enseignantes, et dans le vécu étudiant.

Enfin, le comité attire l'attention sur l'importance du lien entre les démarches qualité conduites par les établissements et le degré d'autonomie dont ceux-ci jouissent. Cette autonomie est en effet essentielle pour permettre aux établissements de faire face aux défis futurs.

Dans un troisième chapitre, le comité rappelle la nécessité pour les établissements de se saisir pleinement des opportunités de singularisation des programmes d'études afin, d'une part, de

répondre le plus justement possible aux besoins locaux et, d'autre part, d'associer les différentes parties prenantes à la régulation des formations. À cette fin, la structuration des programmes est questionnée en lien avec leurs finalités pour aborder ensuite la progressivité des unités d'enseignement ainsi que la place de la recherche. Cette dernière demeure encore très variable selon le type d'établissements, en raison des contingences, des moyens disponibles et des opportunités locales qui diffèrent d'un établissement à l'autre.

Le comité souhaite ensuite revenir sur l'opérationnalisation des programmes, relevant notamment deux points importants. Le premier concerne la prise en compte encore insuffisante des prérequis des primo-arrivants afin d'apprécier leur niveau de compétence et proposer le cas échéant un aménagement de parcours; le second est relatif à la nécessité de renforcer l'alignement pédagogique des programmes par le recours à la techno-pédagogie, la formation continue, des temps de concertation au sein des équipes, la mobilité enseignante, ou encore les services d'appui à la pédagogie.

Après avoir abordé la question de l'évaluation et de la régulation des programmes, la dernière section du chapitre se penche sur les activités d'apprentissage, les stages et les travaux de fin d'études. Sur ce plan, un point crucial a trait aux capacités d'encadrement et de suivi individuel des étudiants. Face à l'augmentation des cohortes déjà évoquée, cet accompagnement individuel apparaît comme difficile à maintenir, justifiant ainsi de se tourner davantage vers des modalités d'encadrement collectif.

Dans un dernier chapitre, le comité insiste tout d'abord sur la nécessité de poursuivre les efforts engagés depuis 2016 dans le contact avec les partenaires externes, et particulièrement les *alumni*.

Comme déjà annoncé, la crise sanitaire a engendré de multiples changements, dont le déploiement accéléré d'une

communication et d'un enseignement par le numérique. Sur ce point, le comité souligne le chemin parcouru par les établissements, qui ont su s'approprier les outils dont le développement n'était encore qu'à ses débuts lors de l'évaluation précédente. Toutefois, ce déploiement a pu engendrer une multiplication des plateformes et des canaux de diffusion, dont la régulation s'avère nécessaire. L'introduction massive du numérique dans les cursus de formation pose par ailleurs d'autres questions; les usages pédagogiques du numérique faisant appel à des compétences différentes de celles d'une utilisation grand public, tant pour les enseignants que pour les étudiants. À ce titre, le comité relève un véritable défi pour les établissements, à savoir l'adhésion des équipes à l'usage du numérique, tout comme leur accompagnement à la maîtrise des outils.

L'analyse se prolonge en interrogeant l'apport des services transversaux en réponse aux besoins des étudiants, notamment l'aide à la réussite, le soutien financier, l'inclusion ou encore la maîtrise de la langue française. Autant d'éléments sur lesquels la pandémie de Covid-19 a eu, également, un effet loupe engendrant des réponses dans l'urgence qui nécessitent désormais d'être converties en initiatives pérennes.

Enfin, sur le volet des ressources humaines et matérielles (encadrement individualisé, équipement numérique ou fonds documentaires), le comité est conscient des moyens parfois limités dont disposent les établissements pour assurer leurs missions. Des stratégies de mutualisation peuvent néanmoins être envisagées comme des opportunités pour maintenir un accompagnement de qualité.

L'ensemble de ces observations permet au comité de formuler diverses recommandations et de proposer un tableau des forces et faiblesses des enseignements en Psychologie, Logopédie et Éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles.